

En vertu de la nouvelle structure que nous proposons ici, les effectifs de la Force régulière tomberaient à 70 000 et le nombre d'employés civils à 30 000 d'ici 1995. En revanche, les effectifs de la Réserve passeraient à 70 000.

Le tableau figurant ci-après montre quelle serait la répartition de ces effectifs.

En adoptant la nouvelle structure, le gouvernement viserait principalement à créer une force militaire équilibrée et dotée harmonieusement de toutes les composantes voulues qui seraient capable de répondre aux principaux besoins du pays en matière de défense au cours des vingt prochaines années. L'effectif total serait réduit, mais les Forces canadiennes disposeraient des compétences voulues pour bien remplir les principaux rôles dans des domaines tels que la défense aérospatiale, la défense maritime, et la contribution à l'OTAN. On économiserait ainsi les fonds nécessaires pour acheter de nouveaux équipements essentiels.